



**Syndicat Eau et Assainissement  
des Trois Cantons**

**AVIS DE MISE EN ENQUÊTE  
PUBLIQUE CONJOINTE**

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Eau et Assainissement des Trois Cantons en date du 27 juillet 2018, les zonages d'assainissement des communes d'Artix, d'Arthez de Béarn, de Baigts de Béarn, de Bonnut, de Bougarber, de Cescau, de Denguin, d'Hagetaubin, de Labastide-Cézéracq, de Labastide-Monréjeau, de Saut de Navailles, de Serres Ste Marie, d'Urdes, et de Viellenave d'Arthez seront soumis à enquête publique conjointe du **10 septembre 2018 au 12 octobre 2018 inclus**.

**M. Michel DABADIE** assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé : un dossier sera déposé aux mairies concernées, au siège du Syndicat et consultable aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site du SMEATC [syndicat3cantons.fr](http://syndicat3cantons.fr) afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur syndicat eau et assainissement des Trois Cantons, BP 38, 40 rue Marcel Dassault 64170 Artix - lequel les annexera au registre ou par courriel à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur à l'adresse : [contactesyndicat3cantons.fr](mailto:contactesyndicat3cantons.fr)

**Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur :**

<b>Artix</b>	le mardi 11 septembre 2018 de 15h à 17h le jeudi 27 septembre 2018 de 10h30 à 12h30
<b>Arthez de Béarn</b>	le mardi 18 septembre 2018 de 10h30 à 12h30 le mardi 9 octobre 2018 de 13h30 à 15h30
<b>Baigts de Béarn</b>	le jeudi 13 septembre 2018 de 11h à 12h30
<b>Bonnut</b>	le jeudi 13 septembre 2018 de 9h à 10h30
<b>Bougarber</b>	le vendredi 21 septembre 2018 de 15h30 à 17h
<b>Cescau</b>	le vendredi 21 septembre 2018 de 9h à 10h30
<b>Denguin</b>	le vendredi 21 septembre 2018 de 17h30 à 19h le jeudi 11 octobre 2018 de 10h30 à 12h